

Association ADMR Les Lucioles
Le village
26620 LUS LA CROIX HAUTE
06 35 58 55 26
animation@leslucioles26.fr

FICHE D'INSCRIPTION ALSH

Responsable légal-e :

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

.....

.....

Tel :

Mail :

Lieu de travail : Tel :

Enfants (NOM, Prénom, date de naissance) :

.....

Médecin :

Adresse :

.....

Tel :

N° sécurité sociale :

N° allocataire : CAF :

MSA :

Autres :

Date d'inscription :

Date d'adhésion et nature du règlement :

Indications particulières concernant l'enfant (maladie, allergies, contre indication médicale) :

.....

Rythme de vie et habitudes particulières (repas, sommeil)

.....

.....

Je soussigné, (nom, prénom du/de la responsable légal-e)

déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

FAIT A LUS LA CROIX HAUTE, le

SIGNATURE :



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

SEXE : M F

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

1-VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oréillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

2-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids :kg ; Taille :cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un traitement médical pendant le séjour ? Oui Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES : ALIMENTAIRES oui non
 MÉDICAMENTEUSES oui non
 AUTRES (animaux, plantes, pollen) : oui non
 Précisez :

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si oui préciser oui non

3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc...

4-RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable N°1 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL DOMICILE : TEL TRAVAIL :

TEL PORTABLE :

Responsable N°2 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL DOMICILE : TEL TRAVAIL :

TEL PORTABLE :

NOM ET TEL MÉDECIN TRAITANT :

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date :

Signature :

Autorisation parentale / Décharge

Je soussigné(e)

Mme, Mr

en qualité de père, mère, tuteur légal de.....

→ Autorise l'association les Lucioles à prendre mon (mes) enfant(s) en photos dans le cadre du centre de loisirs (ces photos seront susceptibles d'être utilisées sur les plaquettes de l'association ou mises en ligne sur internet)

→ N'autorise pas l'association les Lucioles à prendre mon (mes) enfant(s) en photos dans le cadre du centre de loisirs (ces photos seront susceptibles d'être utilisées sur les plaquettes de l'association ou mises en ligne sur internet).

→ Autorise mon (mes) enfant(s) à consommer des aliments élaborés dans le cadre des activités du centre de loisirs : gâteaux, sirops de plantes, confitures..

→ N'autorise pas mon (mes) enfant(s) à consommer des aliments élaborés dans le cadre des activités du centre de loisirs : gâteaux, sirops de plantes, confitures..

→ Autorise l'association les Lucioles à faire transporter mon (mes) enfant(s) pour les besoins des activités du centre, en voiture individuelle (par les responsables de l'association ou d'autres familles), et/ou par des moyens de transport collectif (autobus, train...).

→ N'autorise pas l'association les Lucioles à faire transporter mon (mes) enfant(s) pour les besoins des activités du centre, en voiture individuelle (par les responsables de l'association ou d'autres familles), et/ou par des moyens de transport collectif (autobus, train...).

→ Autorise l'association les Lucioles à consulter mon dossier allocataire CAFPRO pour connaître mon quotient familial

→ N'autorise pas l'association les Lucioles à consulter mon dossier allocataire CAFPRO pour connaître mon quotient familial

→ Autorise le Directeur / la Directrice de l'ALSH des Lucioles à prendre, en mon nom, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de mon enfant..... (traitement médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) en cas d'urgence.

Signature :

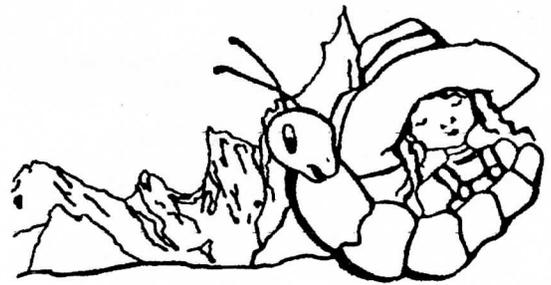
Les Lucioles

Association Parentale

MULTI ACCUEIL/CENTRE AERE

26 620 LUS LA CROIX HAUTE

TEL : 04 92 58 53 66



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

M. ou Madame Père, mère ou représentant légal de l'enfant

.....
Atteste sur l'honneur être affilié à la CAF de

Ou MSA de(Département).

Fait à LUS LA CROIX HAUTE le,.....

Signature.

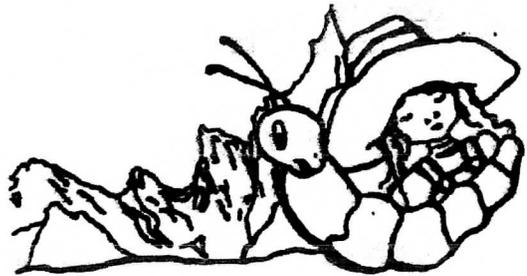
Les Lucioles

Association Parentale

MULTI ACCUEIL/CENTRE AERE/ANIMATION LOCALE

26 620 LUS LA CROIX HAUTE

TEL : 04 92 58 53 66



ANNEE 2021

BULLETIN D'ADHESION

NOM DE L'ADHERENT : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

TELEPHONE : _____

E-MAIL : _____

NOM DU CONJOINT : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

TELEPHONE : _____

E-MAIL : _____

SITUATION FAMILIALE :

Marié

Célibataire

Veuf

Concubin

Pacsé

Divorcé

Monoparentale

MONTANT DE LA COTISATION : 20 €

ENFANTS

Nom	Prénom	Date de naissance	Activités

Date :

Signature de l'adhérent :



Association ADMR Les Lucioles
Le village
26620 LUS LA CROIX HAUTE
06 35 58 55 26
animation@leslucioles26.fr

REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE L'ALSH DES LUCIOLES 2021

ACCUEIL

Le Centre de loisirs de l'association accueille les enfants de 4 à 12 ans ou de 6 à 12 ans (suivant périodes). Il propose des activités d'intérieur, de plein air et de découverte adaptées aux diverses tranches d'âges, suivant un programme. L'ALSH est agréé par la DDJS/DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale (8 enfants de 4 à 6 ans et 12 enfants de 6 à 12 ans). Le numéro d'appel de l'ALSH est le 06 35 58 55 26.

OUVERTURE

Vacances de Février : du 22/02/2021 au 05/03/2021, hors week-end et jours fériés
Vacances de Pâques : du 03/05/2021 au 07/05/2021 (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions)
Vacances d'Eté : du 07/07/2021 au 20/08/2021 hors week-end et jours fériés
Vacances de Toussaint : 5 jours d'ouverture (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions). Dates à définir.

HORAIRE

De 9h à 13h et de 13h à 17h

LIEU D'ACCUEIL

Locaux de l'école, salle polyvalente de Lus la croix haute et/ou Bâtiment préfabriqué de l'EPIC, La Jarjatte, Lus la croix haute

DEROULEMENT

9 h 00 à 9 h 30 : accueil des enfants et des parents.
9 h 30 à 12 h 00 : activités selon programme
12 h 00 à 13 h 00 : pique nique, possibilité de réchauffer le plat
13 h 00 à 13 h 30 : accueil des enfants et des parents
13 h 30 à 14 h 00 : temps repos / lecture
14 h 00 à 16 h 30 : activités selon programme
16 h 30 à 17 h 00 : bilan journée avec parents et départ des enfants

INSCRIPTIONS

Votre dossier d'inscription doit comporter :

- La fiche d'inscription dûment remplie
- La sanitaire de liaison pour chaque enfant
- Une photocopie du carnet de santé de votre enfant
- L'autorisation parentale complétée et signée
- Le règlement signé
- Votre numéro CAF ou MSA. Si vous n'êtes pas en mesure de nous le fournir, merci de bien vouloir remplir l'attestation sur l'honneur prévue à cet effet.
- Vos bons-vacances si vous souhaitez les utiliser
- Le bulletin d'adhésion (pour les Lussois qui n'ont pas encore adhéré à l'association)

Critères de choix en cas de demandes supérieures à la capacité d'accueil : priorité aux parents qui travaillent, puis à l'ordre de pré-inscription

DISCIPLINE

L'équipe du centre des loisirs se réserve le droit de refuser l'accueil d'enfants dont le comportement s'avérerait incompatible avec le bien-être et la sécurité du groupe. Ce refus ne pourra avoir lieu qu'après que les parents aient été reçus par les responsables de l'association et du centre des loisirs. Il pourra être temporaire ou définitif.
Les Lucioles dégagent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation d'objets personnels de valeurs.

TARIFS

L'adhésion annuelle familiale s'élève à 20 € pour les résidents permanents de Lus-la-Croix-Haute et alentour.
Le tarif des activités dépend du quotient familial (CAF ou MSA) pour les adhérents.
Pour les non-adhérents le tarif est forfaitaire soit 8 € à la demi-journée et 13 € à la journée. Plus une cotisation de 1 € annuelle

